

GUINÉE ÉQUATORIALE
Des personnes détenues au secret risquent de mourir sous la torture

Index AI : AFR 24/003/02

« Des personnes détenues au secret à Bata, en Guinée équatoriale, en raison de leurs liens présumés avec un parti d'opposition qui n'a toujours pas été légalisé risquent de mourir sous la torture », a déclaré ce jour (jeudi 28 mars 2002) Amnesty International.

Depuis le 14 mars, des dizaines de personnes sont détenues au secret à Bata, capitale de la région continentale de la Guinée équatoriale, en raison de leurs liens présumés avec la *Fuerza Demócrata Republicana* (FDR, Force démocrate républicaine). Au nombre de ces personnes figurent une femme enceinte et trois fils de Felipe Ondó Obiang, ancien parlementaire et dirigeant de la FDR, qui semblent avoir été arrêtés au seul motif de leurs liens de parenté avec ce responsable de l'opposition.

« Des témoins ont vu certains de ces détenus en prison avec des marques visibles de torture, mais ils sont détenus au secret depuis cinq jours et nul ne sait où ils se trouvent », a indiqué Amnesty International.

Selon des informations fiables, de nombreux individus sont régulièrement transférés de la prison publique de Bata vers plusieurs lieux de détention non officiels se trouvant dans cette ville, notamment au palais présidentiel, et dans une maison isolée située sur une plage proche du village d'Utondé, au nord de l'aéroport de Bata, où ils seraient soumis à des formes de torture d'une extrême cruauté.

« Le fait que les familles ne soient pas autorisées à rendre visite à leur proches et que nul ne sache où ils sont actuellement détenus laisse à craindre que certains ne soient déjà morts sous la torture », a ajouté l'organisation.

Cette vague d'arrestations a débuté le 14 mars 2002, date à laquelle Felipe Ondó Obiang et son beau-frère Emilio Ndongo Biyogo, membre de l'*Unión Popular* (UP, Union populaire), ont été appréhendés à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale qui se trouve sur l'île de Bioko. Depuis lors, des dizaines de personnes, dont Guillermo Nguema Elá, ancien ministre des Finances et membre de la FDR, et certains militaires de haut rang, ont également été interpellées.

Ces arrestations ont essentiellement eu lieu à Malabo et à Mongomo, une ville proche de la frontière gabonaise, d'où sont originaires d'autres hauts responsables gouvernementaux, notamment le chef de l'État, le général Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

Les autorités n'ont pas expliqué officiellement pour quels motifs elles avaient procédé à ces arrestations, bien que des partis d'opposition le leur aient demandé. Le ministre de l'Intérieur s'est contenté de déclarer, dans le cadre d'une réunion avec des partis politiques, que les autorités avaient découvert des éléments indiquant que la FDR avait tenté de recruter des militaires pour agresser physiquement des représentants de l'État, notamment une liste des personnes visées par des conspirateurs supposés. Le ministre a également accusé publiquement les dirigeants de la *Convergencia para la Democracia Social* (CPDS, Convergence pour la démocratie sociale), un des rares partis d'opposition encore en activité, d'entretenir des liens avec ces conspirateurs et de prôner l'usage de la violence.

« À la connaissance d'Amnesty International, la CPDS n'a jamais appelé à la violence, et l'organisation craint que le gouvernement n'exploite la situation actuelle pour prendre des mesures de répression contre un des quelques mouvements d'opposition qui continuent de fonctionner malgré le harcèlement des autorités », a déclaré Amnesty International.

L'organisation de défense des droits humains appelle les autorités de Guinée équatoriale à libérer immédiatement toutes les personnes appréhendées au seul motif de leurs liens de parenté avec des dirigeants de la FDR, notamment la nièce de Felipe Ondó Obiang qui est enceinte et pourrait être en danger tandis qu'elle est détenue au secret. Amnesty International demande également aux autorités de veiller à ce qu'aucune des personnes arrêtées ne soit plus détenue au secret, à ce qu'elles ne soient pas soumises à la torture, et à ce que leurs avocats soient informés des charges retenues contre elles.

« Par ailleurs, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) doit être autorisé sans délai à entrer en contact avec ces détenus, a ajouté l'organisation de défense des droits humains. Tout attermoiement

pourrait avoir pour conséquence des blessures graves, voire la mort de personnes torturées. » ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>